

Procès-verbal de l'Assemblée générale d'Avenir Familles 4 avril 2017

Lieu : Maison des Associations, Rue des Savoises 15, 1205 Genève, de 18h30 à 20h00

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 juin 2016
 2. Rapport d'activité d'Avenir Familles
 3. Rapport d'activité de l'Observatoire des familles
 4. Comptes 2015-2016
 5. Rapport des vérificateurs des comptes
 6. Budget 2017 – budget prévisionnel 2018
 7. Elections statutaires
 8. Cotisation annuelle
 9. Divers
-

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 juin 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 14 juin 2016 est adopté à l'unanimité sans modification.

2. Rapport d'activité d'Avenir Familles / 1ère partie : Ida Koppen

Ida Koppen, la présidente, souhaite la bienvenue aux participants à l'Assemblée Générale.

Avenir Familles crée des liens opérationnels entre le monde de la recherche, le monde de l'action professionnelle et le monde de l'action sociale, ce qui représente un vrai défi.

En mai 2016, les premières Assises de la famille ont eu lieu sur le thème de « la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants de 4 à 18 ans ». Autour de cet événement, les différents niveaux d'action se sont regroupés avec des débats le matin et des ateliers l'après-midi. Les Actes des Assises, ainsi qu'un résumé, et onze propositions d'action concrètes ont été envoyés aux membres du Conseil d'Etat et à tous les membres du Grand Conseil. Ensuite, Avenir Familles a organisé trois séances de suivi avec les associations. La spécificité d'Avenir Familles se manifeste à travers ces séances, qui traduisent en actions concrètes et avec la participation des professionnels, les résultats des Assises.

Le lien entre la recherche et les professionnels de la famille semble actuellement bien fonctionner. Avenir Familles travaille encore à l'amélioration du lien avec la réalité sociale des familles. En organisant les deuxièmes Assises de la famille cette année sur le thème « Les vulnérabilités psychiques et sociales des familles : quelles barrières aux prestations ? » ce lien sera encore renforcé. Un accord a été conclu avec Pro Juventute pour que le travail d'information direct aux familles fourni par Pro Juventute et financé par le Département de l'Instruction publique, apparaisse comme une collaboration avec Avenir Familles.

En novembre 2016, une Fondation a renouvelé le financement de l'Association.

Les contrats des collaborateurs, engagés pour Avenir Familles à l'Université et à l'Office protestant de consultations conjugales et familiales (OPCCF) ont été prolongés. En 2017, Avenir Familles a engagé Danielle Jaques à 10% comme secrétaire générale.

En 2016, le Comité d'Avenir Familles s'est réuni cinq fois. La Commission Scientifique d'Avenir Familles s'est également réunie 5 fois.

2ème partie : Activités des collaborateurs

Deux employés à temps partiel, Jean Blanchard et Marie-Eve Zufferey, travaillent pour Avenir Familles dans les locaux de l'OPCCF sous la direction d'Ida Koppen, présidente d'Avenir Familles. Leur cahier des charges comprend notamment l'organisation d'événements, la mise en réseau des professionnels, la tenue des comptes, la recherche de fonds, la diffusion de l'information et le soutien général aux activités de l'Association.

1) Organisation d'événements

En 2016, les collaborateurs d'Avenir Familles ont organisé les Assises de la famille sur le thème de la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants de 4 à 18 ans. Ils ont pris contact avec les

conférenciers, réservé les salles, structuré les ateliers de l'après-midi, assuré la diffusion de la communication et veillé au bon déroulement de la journée.

2) Mise en réseau des professionnels

Plusieurs rencontres se sont tenues en 2016 avec les représentants des associations autour de la thématique des Assises. En amont, les professionnels ont été sélectionnés pour participer à une séance de préparation aux ateliers des Assises. Ils ont été informés des objectifs de la journée, des questions auxquelles ils devaient répondre et ont été ainsi impliqués dans l'animation des ateliers de l'après-midi. Suite aux Assises, et à partir des discussions qui ont eu lieu dans les ateliers, onze propositions de réflexion ont été listées par les collaborateurs d'Avenir Familles, pour être soumises aux représentants des associations lors d'une séance qui s'est tenue en automne 2016. Parmi ces onze points, les professionnels ont choisi d'approfondir la question de l'accès à l'information et de l'utilisation des offres disponibles. Un groupe de travail s'est constitué autour de cette question, regroupant, entre autres, des représentants de la Ville de Genève, du GIAP, des cuisines scolaires, du DIP, de Caritas et de Pro Juventute, qui s'est réuni à deux reprises en 2017. L'objectif est d'identifier les raisons pour lesquelles certaines familles n'ont pas accès aux prestations, puis de mettre sur pied une action concrète.

3) Comptabilité et recherche de fonds

Les collaborateurs d'Avenir Familles préparent le budget pour l'Association et Jean Blanchard, trésorier, s'occupe des paiements et de la comptabilité. En 2016, ils ont recherché les fonds pour le financement des Assises et ont préparé la demande annuelle de financement pour Avenir Familles. Ils se sont également occupés de la réaffectation d'un montant de CHF 27'145.-, qui n'avait pas été utilisé par Avenir Familles. En collaboration avec la Fondation qui soutient Avenir Familles, ce montant a été finalement alloué à l'Observatoire des familles, à hauteur de CHF 19'000.-, pour la conduite d'une étude complémentaire sur les dyades grands-mères/belles-filles et, le restant de CHF 8'145.-, à Avenir Familles pour la conception, l'impression et la diffusion de flyers de présentation de l'association.

4) Diffusion de l'information

Après avoir mis en forme les Actes des Assises, les collaborateurs d'Avenir Familles ont assuré leur diffusion auprès des participants à cette journée et des parlementaires genevois. Ont également été relayés à M. Mauro Poggia, Conseiller d'Etat en charge du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé les onze propositions émises par les professionnels dans les ateliers des Assises.

Le site web de l'Association www.avenirfamilles.ch/ a été conçu en 2016 avec la collaboration de M. Luciano Calanchini, collaborateur de Pro Juventute. Ce dernier a également assuré la diffusion d'une newsletter rédigée par les collaborateurs d'Avenir Familles annonçant les Assises et dépose régulièrement les documents relatifs à Avenir Familles sur le site.

Lors d'une rencontre, un contact a été établi avec un journaliste de la Tribune de Genève, Eric Budry, qui permettra la publication d'un article sur Avenir Familles et qui annoncera les Assises 2017 ce printemps.

5) Soutien général aux activités de l'Association

Les collaborateurs d'Avenir Familles prennent une part active dans la rédaction de documents et les courriers nécessaires à la conduite de l'Association. Ils rencontrent régulièrement Danielle Jaques, Secrétaire générale, dans la poursuite de leurs différentes missions.

3. Rapport d'activité de l'Observatoire des familles / Eric Widmer

L'Observatoire des familles est situé au sein du département de sociologie de l'Université de Genève, à l'Institut de recherches sociologiques. Il est dirigé par Eric Widmer et salarie trois employées à temps partiel : Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey et Myriam Girardin, dont le poste de travail est financé entièrement par le Rectorat de l'Université.

Mandats de recherche

En 2016 et au niveau des mandats, les recherches suivantes ont été menées par l'Observatoire des familles :

1) Une recherche qualitative mandatée par le Service de la Petite enfance de Vernier auprès de 16 familles populaires de la Commune. Le but du mandant était d'évaluer le lien social au sein de familles ayant des enfants d'âge préscolaire, les attentes et les besoins de cette population comme préliminaire à la mise en place de politiques publiques de soutien à la parentalité. La recherche a duré une année et s'est terminée avec la remise du rapport final et la publication d'un rapport de recherche dans la collection sociograph de l'Université de Genève intitulé « les familles de milieu populaire dans une commune genevoise : Intégration sociale et soutien à la parentalité ». Le sociograph est disponible sous le lien :

<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-24-sociological-research-studies/>.

2. Pour les Assises de la famille 2016, une étude a été réalisée sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants de 4 à 18 ans. Basée sur des données collectées par l'Institut des Sports et des Loisirs, elle a analysé les modes de prise en charge choisis par les familles en fonction des facteurs sociaux, comme le revenu et la profession. Cette étude a été présentée par le professeur Eric Widmer lors des Assises. Le texte de la présentation se trouve dans les Actes des Assises à l'adresse : <http://www.avenirfamilles.ch/wp-content/uploads/2016/03/Actes2016.pdf>.

3. Une troisième étude a été menée par l'Observatoire des familles sur la garde partagée en Suisse. Elle a été mandatée par l'Office fédéral de la Justice et s'est effectuée en collaboration avec la prof. Michelle Cottier du département de droit de l'Université de Genève. Le rapport final a été remis en mai 2016. Traduit en allemand, il servira de base de réflexion aux parlementaires fédéraux.

Publications

L'Observatoire des familles a publié sa première fiche sur les indicateurs statistiques en lien avec la thématique des Assises 2016. Elle porte sur l'offre en matière d'accueil extrascolaire à Genève, les modes de garde utilisés par les familles, quelques indicateurs démographiques comme l'indice de divortialité, le taux d'activité selon le sexe et le choix des jeunes en matière d'enseignement secondaire. La fiche est disponible sous le site d'Avenir Familles (www.avenirfamilles.ch) et celui de l'Observatoire des familles (<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/recherche/observatoire-des-familles/>).

Année en cours

En 2017, l'Observatoire des familles travaille sur :

1. Le thème choisi par le Comité d'Avenir Familles pour ses prochaines Assises, soit le lien entre vulnérabilités psychiques et sociales, ainsi que le non-recours aux prestations. Cette recherche comporte un volet quantitatif basé sur l'enquête longitudinale « Social Stratification, Cohesion and Conflict in Contemporary families » et un volet qualitatif avec la tenue de trois focus groups en mars 2017 sous la direction de la prof. Claudine Burton-Jeangros.

2. Une étude sur les relations ambivalentes intergénérationnelles dans le cadre de la garde des petits-enfants par leurs grands-parents. Ce mandat d'une année est financé par la Fondation Leenaards et donnera lieu à l'interview de dix dyades mères/grands-mères et dix dyades belles-filles/grands-mères. Il est basé également sur des données collectées par le Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités. Une présentation filmée de l'étude est disponible sous le site de la Fondation Leenaards (<http://www.leenaards.ch/prix/garde-petits-enfants-ambivalence-intergenerationnelle/>).

3. La Commission cantonale de la famille a confié à l'Observatoire un mandat de quelques mois sur les vulnérabilités familiales en lien avec les enfants à Genève, qui se terminera en octobre 2017. Il consiste en une revue de la littérature sur qui sont les enfants vulnérables à Genève et quels sont les facteurs familiaux de vulnérabilisation. Plusieurs interviews d'acteurs clés de la politique genevoise sont prévus.

Au niveau de ses projets pour 2018, l'Observatoire des familles a déposé, sous la direction de la prof. Michelle Cottier de la faculté de droit, une demande de financement au Fonds national de la recherche scientifique à Berne pour une recherche portant sur la négociation des conventions de divorce dans les cantons de Bâle et de Genève. Plusieurs participants à l'Assemblée générale se déclarent intéressés par cette recherche et souhaiteraient que les spécificités de la médiation soient également discutées.

Compte-rendu de la commission scientifique / Benoît Reverdin

Les discussions et les réflexions pour définir le thème de l'année ont été riches et des préoccupations différentes ont pu être mises ensemble.

4. Comptes 2015-2016 / Jean Blanchard

Les comptes sont présentés en deux tranches, soit du 1er octobre 2015 au 31 mai 2016 et du 1er juin 2016 au 31 décembre 2016. L'année dernière, les comptes avaient été clôturés au 31 mai 2015 pour l'Assemblée générale, mais à cette date, les comptes des Assises n'avaient pas été établis. Les coûts effectifs des Assises sont maintenant indiqués pour la première période avec une subvention de CHF 9'149.33 et des revenus d'inscription de CHF 3'430.-.

Pour la période du 1er juin 2016 au 31 décembre 2016 figurent, dans les charges, les montants dus en 2016, soit CHF 83'448.- (versement à l'OPCCF), CHF 104'528.- (versement à l'UNIGE), CHF 10'023.- (versement à Danielle Jaques), CHF 19'000.- (versement UNIGE pour étude dyade belles-mères/mères) et CHF 8'145.- (financement dépliant AF).

Le bénéfice à fin 2016 s'élève à CHF 11'008.40.

5. Rapport des vérificateurs des comptes / Odile Tardieu et Benoît Reverdin

Les réviseurs, Odile Tardieu et Benoît Reverdin, ont examiné les comptes au 31 décembre 2016 et attestent que les comptes sont bien tenus.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et la décharge au trésorier et aux membres du comité est donnée.

6. Budget 2017 – budget prévisionnel 2018 / Jean Blanchard

Le budget présenté couvre la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Il est accepté sans modification à l'unanimité.

En 2018, l'axe professionnel aimerait s'étoffer avec l'engagement, à temps partiel, d'une personne qui s'occuperait de promouvoir les activités d'Avenir Familles au niveau des parlementaires de la Ville de Genève et des communes, ce qui augmenterait la charge salariale de l'axe professionnel de CHF 93'472.- en 2017 (taux d'occupation de 55%) à CHF 143'472.- (taux d'occupation de 95%). Pour financer cette charge supplémentaire, la demande faite prochainement à Hans Wilsdorf s'élèvera à CHF 250'000.- au lieu de CHF 200'000.- cette année.

Le budget 2018 est accepté à l'unanimité après correction des points suivants :

- Le salaire de Myriam Girardin doit continuer de figurer pour un montant de CHF 70'000.- dans le budget au lieu de CHF 47'000.-.
- Les cotisations doivent progresser pour atteindre la somme de CHF 1'000.-
- L'axe famille peut être ajouté dans le tableau 2018.

7. Elections statutaires

Election complémentaire de Sophie Buchs, directrice de Pro Juventute, au Comité d'Avenir Familles.

Tous les autres membres du comité, ainsi que les vérificateurs des comptes, poursuivent leur mandat de 4 ans.

8. Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle, de CHF 50.-, n'est pas modifié.

Pour information, il a été décidé que le Capas n'avait qu'une voix à l'Assemblée générale et ne représente que lui-même.

Proposition de se montrer plus actif au niveau du recrutement des nouveaux membres d'abord lors des prochaines Assises.

9. Divers

Le logo choisi pour les prochaines Assises est le labyrinthe.

Ida Koppen, Présidente